



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Jeunes pasteurs en ville

Accompagner l'insertion économique et sociale
des jeunes pasteurs

Tchad et Burkina Faso

Synthèse finale

Jeunes pasteurs en ville

Accompagner l'insertion économique et sociale
des jeunes pasteurs

Tchad et Burkina Faso

Citer comme suit:

Ancey, V., Rangé, C., Magnani, S. et Patat, C. 2020. *Jeunes pasteurs en ville – Synthèse finale. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs – Tchad et Burkina Faso*. Rome, FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2020



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Préparation du document

Synthèse tirée des rapports suivants:

- FAO. 2019. *Jeunes pasteurs en ville. Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes; Tchad et Burkina Faso* (115 pages)
- FAO. 2019. *Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des populations pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso*. (70 pages)
- FAO. 2019. *Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des populations pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Tchad*. (73 pages)

AUTEURS

Sergio Magnani (IRAM), Cécile Patat (IRAM), Charline Rangé (Consultante indépendante)

CONTRIBUTEURS

Amidou Barry (Consultant), Fatoumata Dao (Consultante), Serena Ferrari (FAO), Moumouni Ouedraogo (MRAH-BF), Djimet Seli (Consultant)

COORDINATRICE

Véronique Ancey (FAO)

Table des matières

<i>Préparation du document</i>	<i>iii</i>
<i>Préface</i>	<i>vii</i>
<i>Acronymes</i>	<i>viii</i>
<i>Messages clés</i>	<i>ix</i>
PARTIE 1. INTRODUCTION	1
MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	1
PARTIE 2. PORTRAITS DE JEUNES MIGRANTS DES MILIEUX PASTORAUX	4
ILLUSTRATIONS DE PARCOURS DE JEUNES ISSUS DES MILIEUX PASTORAUX (BURKINA FASO/TCHAD)	4
DES JEUNES EN QUÊTE D'UN STATUT D'ADULTE ET DE CITOYEN POUR EUX ET LEURS COMMUNAUTÉS	15
PARTIE 3. LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL D'INSERTION DES JEUNES ISSUS DES POPULATIONS PASTORALES: PERCEPTIONS, DISPOSITIFS ET STRATÉGIES D'ACTION PUBLIQUE	19
LES MIGRATIONS URBAINES DES JEUNES PASTEURS, UN ENJEU PUBLIC ENCORE MAL IDENTIFIÉ	19
DISPOSITIFS ET STRATÉGIES D'ACTION PUBLIQUE: LA PROBLÉMATIQUE DES MIGRATIONS URBAINES DES JEUNES PASTEURS FAIT-ELLE «ACTION PUBLIQUE»?	21
PARTIE 4. CONCLUSION	25
REPENSER LES MOBILITÉS DES JEUNES ET LES CONDITIONS DE LEUR ACCÈS À L'ÂGE ADULTE	25
ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS PLUTÔT QUE LES ENDIGUER	25
REPENSER LES CONNEXIONS DES VILLES AUX CAMPEMENTS AU SEIN DES ÉCONOMIES PASTORALES	25
PENSER LES JEUNES NON SEULEMENT COMME DES TRAVAILLEURS MAIS AUSSI COMME DES CITOYENS	26
ACCOMPAGNER LA JEUNESSE PASTORALE EN RÉFÉRENCE AUX DYNAMIQUES PASTORALES: AXES D'INTERVENTION	26
CONSTRUIRE UNE ACTION PUBLIQUE SUR LA JEUNESSE PASTORALE	26

Préface

Dans un contexte international marqué par les politiques de gestion des flux migratoires et dans des contextes nationaux marqués par la peur de la déstabilisation des États (insurrections généralisées, prolifération de milices armées), des discours normatifs se sont développés sur la jeunesse et le pastoralisme: désœuvrement des jeunes, migrations, participation aux violences armées, conflits violents catégorisés de manière simpliste comme ethniques et socioprofessionnels, économie criminelle, djihadisme, dégradation des ressources, changement climatique, résilience, souvent associés dans une chaîne de causalité.

Il y a un paradoxe entre le développement de ces discours normatifs et le manque de données pertinentes disponibles sur la jeunesse pastorale, les conditions de son autonomisation, et les conditions actuelles de la reproduction des économies familiales pastorales. Ces dernières continuent à être pensées en référence aux systèmes pastoraux des générations précédentes, alors que les espaces ruraux se transforment rapidement, dans un contexte politique de plus en plus défavorable à la pratique du pastoralisme.

Une des transformations majeures des espaces ruraux sahéliens concerne leur plus grande connexion aux villes. Ces contextes et ces parcours nouveaux, modifiant les besoins et les aspirations de la majeure partie de la population et en particulier la jeunesse, requièrent une action publique à part entière. La FAO, au titre d'institution basée sur la connaissance, a donc initié une étude exploratoire au Tchad et au Burkina Faso sur les réseaux migratoires des jeunes migrants d'origine pastorale, leurs liens à leur économie familiale et leur contexte institutionnel. Cette étude, synthétisée ici, a pour but de servir l'action publique attendue: informée par un dialogue politique, citoyen et scientifique, coordonnée entre les secteurs et les territoires et souveraine.



Badi Besbes

Division de la production et santé animales
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
BAD	Banque Africaine de Développement
IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPE	Organisations Professionnelles d'Élevage
OSC	Organisations de la Société Civile
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PIRPT	Projet d'Infrastructures Rurales, Pastorales et de Transhumance
PRAPS	Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PREPAS	Projet de Renforcement de l'Élevage Pastoral
PREPP	Programme Régional d'Éducation/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
UE	Union Européenne

Messages clés

Les changements et les contraintes des économies familiales pastorales modifient les processus d'autonomisation des jeunes pasteurs, au Tchad et au Burkina Faso. L'étude synthétisée ici a ciblé d'une part des jeunes – hommes- nés en milieu pastoral, migrants en ville (Ndjamena, Dourbali, Ouagadougou, Bobo Dioulasso), identifiés dans leur réseau migratoire, comme témoins et acteurs de ces changements; d'autre part des acteurs d'institutions publiques, associatives ou communautaires, concernées par ces enjeux.

L'ACCÈS À L'ÂGE ADULTE DES JEUNES MIGRANTS D'ORIGINE PASTORALE PASSE PARFOIS PAR LA MOBILITÉ...

1. Dans des cas très divers, les jeunes n'aspirent pas massivement à quitter le mode de vie pastoral; mais leur accès au statut d'adulte ne passe plus uniquement par la pratique de l'élevage et les transferts de droits sur le bétail.
2. Pour les jeunes, l'enjeu de la migration est de trouver des marges de manœuvre pour gagner leur autonomie en dehors du troupeau familial; mais contribuer à la sécurisation de l'économie de la famille reste une condition pour se voir reconnaître un statut d'adulte.
3. Au Tchad comme au Burkina Faso, le contexte sécuritaire fait porter des risques sur les mobilités des jeunes gens et, à travers elles, à la fois sur l'autonomisation et sur l'insertion sociale, économique et politique de toute une génération.

...ET PAR L'EXPÉRIENCE DE LA VILLE

4. Entre campements et villes de nouvelles connexions s'organisent autour du commerce du bétail, de la scolarisation formelle et coranique.
5. Dans les villes, les associations communautaires contribuent à construire un sentiment d'appartenance; les jeunes migrants font l'expérience de nouvelles relations aux autres groupes ethniques.
6. Ancrage urbain et mobilité pastorale ne s'opposent pas nécessairement, à l'échelle des familles et des communautés. Les jeunes migrants jouent un rôle nouveau reconnu dans les familles aux activités diversifiées, multi-localisées, à travers les transferts monétaires, les échanges d'informations sur les ressources et les droits, ou l'accueil de parents.
7. Les parcours des jeunes témoignent ainsi de la nécessité pour les familles pastorales de i) combiner mobilité pastorale et ancrage territorial et ii) pouvoir exercer leur citoyenneté.
8. Dans ces conditions, les migrations urbaines des jeunes constituent des facteurs de changement social en milieu pastoral.

LES MIGRATIONS URBAINES DES JEUNES PASTEURS SONT MAL IDENTIFIÉES PAR LES POUVOIRS PUBLICS

9. Alors que les pouvoirs publics redoutent la marginalité et la délinquance des jeunes migrants, les organisations professionnelles mettent en avant le problème du renouvellement de la main d'œuvre; pour les familles, les migrations

de jeunes sont un fait ancien «normal». Autrefois temporaires, leurs enjeux se transforment aujourd'hui.

10. La difficulté à instruire un débat et une action publiques s'explique par: le manque de données; la faible coordination intersectorielle; la focalisation de l'agenda politique sur l'emploi, les migrations et la sécurité, au détriment des transformations rurales et du rôle des liens rural-urbain.
11. Les solutions politiques fréquemment envisagées pour «gérer les migrations des jeunes» sont en décalage avec la réalité, qu'elles visent à «retenir» les jeunes ou «sédentariser» le pastoralisme.

RECOMMANDATIONS

- Accompagner les mobilités plutôt que tenter de les endiguer.
- Penser les connexions des villes aux campements au sein des économies pastorales.
- Penser les jeunes non seulement comme des travailleurs mais aussi comme des citoyens.
- Accompagner la jeunesse pastorale en référence aux dynamiques contemporaines: i) reconnaître le pastoralisme dans les politiques économiques, ii) étendre les services publics de base aux milieux ruraux; iii) développer de nouvelles formes d'accompagnement en ville.
- Construire une action publique sur la jeunesse pastorale favorable au pastoralisme, par une mise en relation et un dialogue entre secteurs et entre acteurs, axée par exemple sur l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion sociale en milieu urbain.

Partie 1

Introduction

L'étude exploratoire «Jeunes pasteurs en ville: accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs (Tchad, Burkina Faso)» a été conçue à l'initiative de la branche *Productions Animales et Ressources Génétiques* de la FAO.

Cette étude part de l'hypothèse que les discours normatifs empêchent de saisir les enjeux nouveaux posés par l'insertion des jeunes issus des milieux pastoraux dans un contexte de changements structurels rapides, des enjeux d'autant plus mal connus dans le milieu du développement que les dispositifs de production de données sont peu adaptés aux spécificités des sociétés pastorales.

Une seconde hypothèse est que les niveaux structurellement plus faibles de scolarisation et de formation professionnelle dans les groupes pastoraux et leur marginalisation plus forte justifient une réflexion spécifique et, dans une logique d'équité, des dispositifs d'appui spécifiques à l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes pasteurs. Si, historiquement, leur marginalité a permis aux sociétés pastorales d'éviter certaines pressions administratives, aujourd'hui elle s'ajoute aux contraintes qui précarisent les droits de base et l'inclusion sociale et économique des pasteurs – et de leur jeunesse.

Ses objectifs principaux sont les suivants:

- Requalifier les enjeux des mobilités et de l'insertion socioéconomique et professionnelle de la jeunesse pastorale en termes de gouvernance des espaces et des ressources, d'accès aux droits citoyens et de changements structurels.
- Dans le cas de la jeunesse pastorale, exposée à des contraintes et des risques spécifiques, contribuer à ce que l'insertion et l'autonomisation des jeunes devienne un enjeu d'action publique intégrant les dimensions sociales au-delà de la notion d'employabilité.
- Alimenter les débats susceptibles d'éclairer les dialogues politiques en matière de pastoralisme et de jeunesse dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Les différents points de vue institutionnels sont confrontés aux trajectoires des jeunes. Etant donné les agendas et la division du travail entre institutions, les visions

Encadré 1 Pastoralisme

Le pastoralisme est un système de production spécialisé dans la valorisation d'une diversité de ressources variables et aléatoires, suivant la variabilité climatique plus ou moins accentuée des milieux considérés. Il se caractérise par: 1) la forte interaction entre groupes humains, animaux et l'environnement, mise en œuvre par des formes de mobilité stratégiques et par une alimentation sélective du bétail; 2) l'entretien de formes de régulation flexibles et non exclusives de gestion du foncier et des ressources hydriques. En Afrique de l'Ouest, les systèmes pastoraux débordent spatialement et économiquement au-delà du Sahel, par la transhumance, le commerce du bétail, la mobilité des jeunes, l'approvisionnement en intrants, les enjeux de fertilité agricole, les enjeux de régulation politique.

Encadré 2

Les changements structurels au sein des espaces ruraux et pastoraux sahéliens en quelques mots clés

- Changements démographiques à l'origine de tensions entre pyramide des âges et organisation gérontocratique;
- Densification du maillage urbain;
- Densification du parcellaire agricole;
- Présence structurelle de l'aide au développement;
- Précarisation du foncier pastoral et poids des acteurs étatiques et des nouveaux acteurs dans la gouvernance foncière;
- Monétarisation des économies et marchandisation des ressources pastorales;
- Développement des technologies de l'information et de la communication (téléphone) et des moyens de transport (motos);
- Creusement des inégalités au sein des communautés.

nécessairement partielles peuvent apparaître contradictoires. Les deux volets de l'étude donnent sens à ces discours déconnectés à travers deux séries d'enquêtes complémentaires:

Deux enquêtes qualitatives de terrain au Tchad (N'djamena, Dourbali) et au Burkina Faso (Ouagadougou, Bobo Dioulasso) documentent les migrations des jeunes issus des milieux pastoraux à travers des entretiens avec des personnes ressources, des jeunes de passage ou installés dans les capitales, et des acteurs clés des réseaux informels d'insertion.¹

Deux analyses de la situation institutionnelle au Tchad et au Burkina Faso présentent les perceptions des acteurs, les politiques de soutien et les dispositifs formels et informels auxquelles la jeunesse issue des sociétés pastorales peut avoir accès.² Les deux pays, le Tchad et le Burkina Faso, ont été retenus parce qu'ils offrent des contrastes intéressants tant du point de vue des économies pastorales, des politiques sectorielles sur le pastoralisme et la jeunesse, que des questions de

Encadré 3

Devenir adulte au sein des sociétés pastorales

Le processus d'autonomisation est souvent défini par l'accès à l'emploi, au mariage et à une résidence autonome. Dans le contexte pastoral où la majeure partie du troupeau est mutualisée comme moyen de production et où l'unité de résidence est pluri-générationnelle, devenir adulte c'est être en mesure de contribuer activement à la prise en charge de la famille et aux solidarités au sein de la communauté, et se voir reconnaître à ce titre un droit de parole dans la famille et dans la communauté. Dans une économie «purement pastorale», l'accès au statut d'adulte et la reproduction des économies familiales reposent sur le contrôle du travail des jeunes et la redistribution des droits sur le bétail. Les changements structurels (marchandisation, démographie, etc.) et les contraintes actuelles sur la production et les échanges de bétail modifient les processus d'autonomisation des jeunes, dans des économies familiales qui ne sont plus uniquement pastorales.

¹ Cf rapport «Jeunes pasteurs en ville. Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes; Tchad et Burkina Faso» 115 pages.

² Cf rapports «Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des populations pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso», 70 pages et «Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel de l'insertion des jeunes issus des populations pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Tchad» 73 pages.

gouvernance et de citoyenneté. L'entrée par les mobilités urbaines des jeunes vise à expliciter les liens économiques et sociaux que les sociétés pastorales créent entre les espaces ruraux et urbains.

Si l'étude prend les dynamiques migratoires comme porte d'entrée privilégiée dans l'analyse des changements structurels, elle ne se place pas dans une perspective opérationnelle de gestion des flux migratoires mais s'inscrit plutôt dans une perspective de gouvernance des ressources, des mobilités et des services. Elle pose la question de la place des jeunes dans les dispositifs de gouvernance et, en particulier, celle des relations entre les jeunes pasteurs et les institutions et représentants de l'État. Elle vise à identifier la diversité des ressources, matérielles et symboliques, et des services dont les jeunes pasteurs ont besoin en dehors des campements pour s'insérer socialement, économiquement et politiquement.

Partie 2

Portraits de jeunes migrants des milieux pastoraux

ILLUSTRATIONS DE PARCOURS DE JEUNES ISSUS DES MILIEUX PASTORAUX (BURKINA FASO/TCHAD)

La migration n'est pas synonyme d'exclusion ou de rejet du pastoralisme. Elle se comprend comme un «parcours» qui s'inscrit dans la durée et dans différents lieux et joue un rôle majeur dans les processus d'autonomisation des jeunes. Très souvent, la première étape de ce parcours (le premier départ du campement) n'est pas décidée par le jeune. Au fil des parcours migratoires des jeunes, leurs propres perceptions et leurs aspirations changent, au gré de leurs échecs et de leurs réussites, à mesure que les opportunités s'ouvrent ou se referment.

Les parcours des jeunes témoignent de la grande diversité des situations et de la nécessité de dés-homogénéiser la notion de «jeunesse pastorale», en fonction du genre bien sûr, mais aussi de l'inégal accès au bétail et aux ressources pastorales (qui facilite plus ou moins l'insertion dans l'élevage), de la configuration des territoires (la présence de villes et de marchés sur les parcours pastoraux facilitent plus ou moins la scolarisation et la diversification des activités), ou encore des liens historiques des groupes pastoraux et des familles aux milieux urbains, religieux, intellectuels, commerçants et de la construction de réseaux transnationaux (qui facilitent plus ou moins l'accès à la scolarisation et aux migrations rémunératrices).

Les transformations des parcours d'accès des jeunes au statut d'adulte ne suivent pas une trajectoire linéaire et uniforme entre les pays. Elles ne peuvent pas s'analyser indépendamment des contextes géographiques et historiques nationaux, transfrontaliers et locaux.

- Au Tchad, les groupes pastoraux sont très diversifiés. Une grande partie du pays étant située en zone saharienne ou sahélienne, de nombreux pasteurs n'ont pas de base de résidence fixe et n'ont qu'une pratique aléatoire de l'agriculture. Au Burkina Faso au contraire, l'écrasante majorité des pasteurs appartient à des clans peuls culturellement proches et pratique un agro-pastoralisme avec une base de résidence fixe. Il convient néanmoins de ne pas homogénéiser les situations nationales et de ne pas les opposer: les dynamiques pastorales dans le sud du Tchad par exemple présentent des proximités certaines avec de nombreuses situations au Burkina Faso.
- Les deux pays font face à de graves crises politico-sécuritaires qui fragilisent fortement les économies pastorales (pâturages devenus inaccessibles, dégradation de l'accès au marché aggravée au Tchad par la chute de la naira nigériane), favorisent le départ des jeunes des campements tout en faisant porter des risques nouveaux sur leurs mobilités.
- Les deux pays ont connu récemment d'importants mouvements sociaux, mêlant revendications politiques, sociales et économiques dont l'issue opposée (changement de régime présidentiel en 2014 au Burkina Faso; répression et absence de changements politiques au Tchad entre 2014 et 2016) témoigne de

différences importantes dans les formes de gouvernance et dans les rapports à la citoyenneté dans les deux pays.

- Dans les deux pays, les diasporas entretiennent des liens étroits avec les pays voisins et modèlent les parcours des jeunes. Au Tchad, cette diaspora est surtout constituée d'urbains (installés en Libye, en Centrafrique, au Soudan ou au Nigeria). Au Burkina Faso, les familles se sont installées avec les troupeaux dans les campements et une partie a rejoint les grandes villes des pays côtiers. Ces liens étroits avec les pays voisins entretiennent des dynamiques migratoires anciennes. Au Tchad, la Libye et le Soudan ont longtemps attiré de nombreux jeunes migrants temporaires d'origine pastorale partis, sans l'accord de leurs parents, chercher de quoi gagner leur indépendance au campement. Depuis 2012, l'orpaillage dans le désert du Sahara s'y est en partie substitué et est devenu, dans le contexte politico-sécuritaire régional actuel, un problème socio-politique majeur au Tchad, faisant l'objet d'une forte répression et contraignant les jeunes à se retourner vers les villes.

Pour donner une image globale de la diversité des parcours migratoires, on peut tenter d'en proposer une typologie (voir tableau 1), nécessairement réductrice au regard de la complexité et de la diversité des situations. Pour contrebalancer cela, de courts récits de vie restituant la parole des jeunes sont ensuite proposés.

Encadré 1

Type 1a: Mohamat, l'ainé qui veut «renforcer ce qu'il a déjà» pour devenir indépendant et qui n'attend rien de l'État (Tchad central)

Mohamat est un jeune Arabe Missirie du Batha âgé de 20 ans. Il est l'ainé d'une famille de 6 enfants. Sa famille n'a pas de village, mais ils cultivent de petits champs sur leurs parcours de transhumance. Depuis qu'il est petit, Mohamat travaille comme berger pour son père, cultive parfois, et a reçu une éducation coranique dans les campements. Nous l'avons rencontré en septembre 2018 à N'Djamena, chez le chef de race. Il y restait le temps de gagner de quoi financer son voyage (150 000 Fcfa) pour la Libye ou le Niger à la recherche de l'or, ou pour travailler comme berger. L'objectif est de revenir au campement avec de quoi acheter des animaux, cultiver des grands champs, et *«faire bien d'autres choses avec l'argent»* comme par exemple financer le creusement d'un forage pour que les gens puissent avoir accès à l'eau et que lui *«trouve quelque chose dedans»*. Mohamat n'a prévenu personne avant de partir, pour éviter les refus. Il sait que son père est trop âgé et ses frères trop petits pour le remplacer dans le travail, et que du côté des frères de son père *«chacun a, not à sa charge et ils ne se suffisent pas à eux-mêmes»*. Il se dit que son père paiera un berger pour le remplacer. Ce que cherche Mohamat dans la migration? *«Avoir les moyens pour renforcer ce que j'ai, faire venir ma femme, et faire grossir mon troupeau pour devenir indépendant»*. Il est pressé de partir en Libye *«N'Djamena, c'est difficile pour moi, je suis habitué avec les animaux»*. Ses difficultés en tant que jeune? *«Le manque d'eau et de nourriture en saison sèche, les animaux qui n'ont pas de prix»*. Ce que Mohamat attend de l'État? *«Rien»*. Après un long silence, il ajoute *«Je ne pense pas que l'État puisse faire quelque chose pour moi car il existe depuis longtemps, et il n'a rien fait»*.

Tableau 1. Typologie de parcours de jeunes issus des milieux pastoraux à partir des études de cas

Types de migration	Facteurs de migration	Lieux et milieux d'origine
Type 1 La migration en milieu rural pour gagner son indépendance au village/ campement		
Type 1a La migration temporaire comme moyen d'accélérer l'autonomisation dans l'élevage pastoral <i>Orpaillage et main d'œuvre en milieu rural ou en ville</i>	Changements démographiques, monétarisation des économies, création de réseaux transfrontaliers	Tchad: Centre, Kanem, Nord et Est (Arabes, Toubou)
Type 1b La migration temporaire comme moyen d'accélérer l'autonomisation en milieu rural à travers la diversification des activités (agriculture, élevage, commerce, artisanat) <i>Orpaillage saisonnier et main d'œuvre dans les marchés à bétail, les campements et les «fermes d'élevage»</i>	Diversification forcée des économies liée à la précarisation du foncier et à la paupérisation	Burkina Faso (Peuls)
Type 1c: La fugue dans l'espoir de revenir indépendant au village	Tensions intergénérationnelles	Burkina Faso (Peuls)
Type 2 La mobilité vers les villes pour le commerce du bétail		
Type 2 La mobilité vers les villes pour le commerce du bétail	Monétarisation des économies, changement démographiques, précarisation du foncier	Tchad: Centre, Est, Ouest et Sud (Arabes, Peuls) Burkina Faso (Peuls)
Type 3: La fixation en zone péri-urbaine pour diversifier l'économie et sécuriser la mobilité pastorale		
Type 3: La fixation en zone péri-urbaine pour diversifier l'économie et sécuriser la mobilité pastorale	Rôle des institutions de l'État et de l'aide internationale dans la sécurisation du foncier (plus accessibles en ville et pour les scolarisés); maillage urbain et développement du commerce du bétail	Tchad: vallée du Logone et du Chari (Peuls, Arabes, Toubou)
Type 4: La mobilité vers les villes pour la scolarisation		
Type 4a L'installation en ville à l'appel d'un parent	Rôle des institutions de l'État et de l'aide internationale dans la sécurisation du foncier (plus accessibles en ville et pour les scolarisés); maillage urbain et développement du commerce du bétail	Tchad (Centre, Ouest) (Arabes, Peuls)
Type 4b La scolarisation comme stratégie des parents pour diversifier l'économie	Rôle des institutions de l'État et de l'aide internationale dans la sécurisation du foncier (plus accessibles en ville et pour les scolarisés); Changements démographiques; précarisation du foncier	Ouest (et Est) du Burkina Faso (Peuls)
Type 5: La mobilité vers les villes pour l'école coranique		
Type 5a L'éducation coranique perçue comme facteur d'insertion urbaine pour des enfants ne pouvant plus être insérés dans l'élevage	Changements démographiques; précarisation du foncier	Tchad: vallée du Chari et du Logone (Peuls) Sahel burkinabé (Peuls)
Type 5b: L'école coranique comme formation religieuse (dimension culturelle)	Changements démographiques; précarisation du foncier	Tchad: Centre, Kanem, Grand Nord, Grand Est (Arabes, Toubou) Burkina Faso: Sahel (Peuls)
Type 6: La ville comme horizon incertain pour les paupérisés		
Type 6a Migrations saisonnières dans l'espoir de s'insérer en ville	Paupérisation des économies pastorales (liée à la précarisation du foncier)	Burkina Faso: Sahel (Peuls)
Type 6b La ville, repli après les échecs de la migration temporaire visant initialement à un retour dans l'élevage	Paupérisation des économies pastorales (liée à la précarisation du foncier)	Tchad (Peuls, Arabes, Toubou)



Encadré 2

Type 2a: Lawane, le jeune Peul familiarisé au commerce du bétail qui voit que «le travail en brousse n'est pas utilisé» (Tchad, vallée du Chari)

Lawane Ali, 47 ans, est Peul Kesuji. Il travaille aujourd'hui sur le marché à bétail de N'Djamena. Né à N'Djamena où son père pratiquait déjà le commerce de bétail, il est retourné avec ses parents et ses frères et sœurs en transhumance en 1980 pour fuir la répression du régime. De retour au campement, âgé d'une dizaine d'années, il suit les animaux en transhumance entre le Chari Baguirmi et le Lac. Après la naissance de son troisième enfant, Lawane a décidé de revenir s'installer à N'Djamena pour le commerce de bétail avec l'aide de son père qui vend quelques têtes pour l'aider à démarrer. *«J'ai pris la décision. J'ai informé le papa, il était d'accord. En brousse, les animaux avaient diminué, on était nombreux, notre travail n'était pas utilisé. Le papa m'a donné quelques animaux à vendre. Avec l'argent, j'ai démarré le commerce. Quand j'ai commencé, c'était facile, le prix des animaux n'était pas élevé, pas comme maintenant.»* Avant de s'installer à N'Djamena, Lawane avait déjà démarré des activités d'achat-revente sur les marchés à bétail proche des sites de transhumance. Etant sur N'Djamena dans le commerce, il a aidé trois jeunes Peuls du village à entrer dans l'activité. Avec la crise du commerce du bétail, Lawane a fait faillite. Il n'achète plus lui-même d'animaux mais travaille comme intermédiaire avec des commerçants nigériens et camerounais, des Arabes et un Haussa, qu'il a connus sur le marché.



Encadré 3

Type 3: Mahamat, le jeune Arabe Ouled Rachid qui a abandonné la transhumance à l'initiative de son père pour la précarité de l'économie urbaine (Tchad, Kanem)

Mahamat est un jeune Arabe Ouled Rachid de 28 ans. Il y a 10 ans, son père a fait le choix de fixer une partie de la famille dans un quartier en périphérie de N'Djamena en confiant le troupeau de chameaux en transhumance à un seul de ses fils. Au départ, Mahamat n'accueille pas très bien cette décision. Mais, progressivement, il s'habitue à sa nouvelle vie de N'Djamenois. *«La première année, le papa est resté ici avec sa petite femme et on est reparti en transhumance avec mes frères et la maman. Puis l'année d'après le papa nous a demandé de rester ici. Au départ, on était habitué à la transhumance. On n'a pas bien accueilli la nouvelle. Aujourd'hui, on est habitué, moi j'ai dépassé l'âge de l'école, mais pour les autres.[...] Je ne compte pas repartir derrière les animaux. Je rends visite parfois au campement, mais je ne vais pas repartir. D'abord parce qu'on n'a pas assez d'animaux. Ensuite parce qu'on ne va pas suivre de génération en génération la transhumance. Il faut se fixer, éduquer nos enfants et diversifier les activités».* (Mahamat Abdulaye, 28 ans, Toukra). Son père lui achète sa première moto en vendant quelques têtes de bétail pour qu'il puisse se prendre en charge. Il travaille comme moto-taxi jusqu'en 2009 lorsque son père le marie. Puis en 2013, il décide de partir en Libye. Revenu de Libye, il tente l'exploitation de l'or au Tchad, mais est refoulé par les forces de l'ordre. A N'Djamena, le travail de moto-taxi ne marche plus. *«Au départ le travail de clando [moto-taxi] marchait bien, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Je suis parti en Libye parce qu'on m'a fait savoir qu'il y avait de l'activité en Libye. Je me suis caché dans les camions de dromadaires car je n'avais pas de papiers. En Libye, tu es tchadien, tu travailles dans les champs, y a pas besoin de connaître quelqu'un pour ça. [...] Je suis revenu ici car j'avais une femme et des enfants ici. Etant en Libye, je ne faisais pas d'envoi ici. J'ai fait un peu d'économie en Libye, j'ai acheté une moto neuve ici en revenant, puis je suis parti chercher l'or dans la zone de Moïto, mais ça n'a pas duré car les forces de l'ordre ont interdit. En revenant ici, j'ai travaillé comme agent de douane. Le chef de douane est un parent. Mais ce chef de douane a été descendu par le président donc j'ai dû quitter.*

-Vous envisagez de repartir en Libye?

-Maintenant la Libye est en guerre. Mais si j'ai l'argent, je peux aller partout.»

Comme d'autres parents à lui, Mahamat a acheté en 2016 une parcelle à Mandelia, le long du Chari, au niveau de l'emplacement d'un autre des campements de son frère en transhumance. S'il trouve du travail à N'Djamena, il construira dans la capitale et cultivera à Mandelia. Dans le cas contraire, il ira y résider.



Encadré 4

Type 2a: Algoni, le jeune Ouled Rachid dont «le père ne voulait pas qu'il suive les animaux» (Tchad, Kanem)

Algoni Abderahim Abbas est Arabe Ouled Rachid. Agé d'environ 25 ans, il vit aujourd'hui à N'Djamena. Algoni est le dernier d'une fratrie de 10 enfants. Ses parents transhument entre le Mayo-Kebbi et le Kanem avec le troupeau de dromadaires, de bœufs et de moutons, sans attache dans un village. Le frère aîné d'Algoni réside à Linia, sous-préfecture située à une trentaine de kilomètres de N'Djamena, et travaille comme douanier à N'Djamena. Algoni n'a que peu suivi les animaux. Il est le seul de sa fratrie à avoir été scolarisé, entre 9 et 12 ans à N'Djamena chez un oncle. Après qu'il a abandonné l'école, son père l'aide pour démarrer le commerce de moutons à Linia où réside son grand-frère *«Le papa ne voulait pas que je sois derrière les bœufs. Quand j'ai abandonné l'école, mon papa voulait coûte que coûte que j'étudie, il m'a donné de l'argent pour faire du commerce»*. Juste avant la chute de Kadhafi, à 17 ans, il décide de partir en Libye, à l'instar de son frère aîné aujourd'hui douanier. Il est arrêté par les forces armées tchadiennes et refoulé à N'Djamena. A nouveau son papa l'aide pour démarrer un commerce de moutons *«Une fois revenu ici, mon papa, j'étais son enfant chéri. Il m'a donné un chameau pour la vente. J'ai fait le commerce avec l'argent du chameau et je me suis marié avec l'argent du commerce»*. En 2015, il fait faillite avec la crise du commerce du bétail. Depuis il se débrouille avec la vente de crédit téléphone. Un parent éloigné gardien d'une maison à N'Djamena le loge et le nourrit. Il suit les «cours du soir» et est aujourd'hui en niveau CE1. *«L'objectif avec les cours du soir, c'est de me débrouiller pour lire et écrire pour pouvoir gérer toutes mes affaires sans avoir besoin d'assistant, car sinon, quand je fais du commerce et que j'ai des dettes, je dois dire mes secrets à quelqu'un. L'idée du cours du soir est venue parce que, en étant avec mes amis, en causerie, on demandait toujours à traduire. Les gens disaient 'vous nous dérangez'. Un frère, enseignant éducateur spécialisé, m'a donné la nouvelle du cours du soir. [...] Quand je suis parti pour les cours du soir, j'ai vu tout un monde. Je pensais que j'étais le seul, mais non. Quand j'ai pris cette initiative à la maison, les gens me décourageaient. Je suis fier d'aller aux cours du soir, fier de nous retrouver avec nos camarades»*. La précarité de la situation économique d'Algoni contribue à expliquer ses multiples échecs matrimoniaux. Des 15 dromadaires et des 50 moutons hérités du papa, il ne reste plus que 4 dromadaires. Le reste a été vendu, notamment pour financer le mariage et le divorce. *«Avec la chute du prix des animaux - crise dans le pays, problèmes en Libye, problèmes au Nigeria avec Boko Haram -, j'ai dû en vendre beaucoup. Ce sont mes frères qui ont vendu les dromadaires pour les problèmes avec la belle-famille sans me consulter, c'est eux qui s'occupent de ces problèmes»*.





Encadré 5

Type 4a: Ali Al Ass Issaka, l'ancien éleveur devenu gardien, pour qui «une vie sans éducation n'est pas une vie» (Tchad central)

Ali Al Ass Issaka, 58 ans, est Arabe Missirie. Il est originaire du Tchad central où sa famille cultive et pratique une petite transhumance. Il a 8 filles d'un premier mariage, toutes mariées et aucune n'ayant été scolarisées. Tous ses enfants, filles comme garçons, issus de son second mariage sont par contre scolarisés. La différence entre le devenir des filles de ses deux mariages s'explique par le fait qu'Ali a quitté le village pour N'Djamena à partir de 1995 pour répondre à l'offre d'un emploi formel comme gardien d'un lycée. Avant de rejoindre N'Djamena, il pratiquait la transhumance et le commerce de moutons entre le village et N'Djamena. Ali a encore aujourd'hui des animaux au village: ce qui est issu des animaux que son père lui avait donné à son mariage, et l'héritage du papa qu'ils ont divisé entre les frères. Depuis qu'il est installé à N'Djamena, il n'a pas racheté d'animaux, par contre il en a vendu à plusieurs reprises. Il pratique l'embouche à N'Djamena. Ali accueille chez lui les ressortissants du Batha qui viennent le temps d'une visite ou d'une saison à N'Djamena. Il explique très clairement comment sa vision des choses a changé au fil du temps, en particulier autour de l'école. Ali a ainsi fait venir deux des fils de ses oncles qu'il a scolarisés jusqu'au baccalauréat et à l'université. *«Dans un premier temps, je n'avais pas envie de venir en ville. En 68, j'étais très jeune, quelqu'un m'a proposé un moulin ou une voiture, j'ai refusé car je ne voulais pas rester en ville. Puis j'ai réfléchi, j'ai vu que rester en brousse n'était pas une manière de progresser. Quand mon «frère» m'a proposé l'emploi [en 95], j'ai accepté, je ne voulais pas rater l'occasion comme la première fois. Je ne voulais pas minimiser un travail. Ce travail me permet de m'occuper en restant en ville pour permettre à mes enfants d'étudier, et me donne la possibilité d'exercer d'autres activités [embouche de moutons]. Les gens comme nous, on ne peut pas retourner en brousse. Notre village est devenu une ville donc même si je retourne, c'est pas la brousse. Et le retour c'est dans l'incertain car ce qui me soucie, c'est l'éducation de mes enfants donc ça c'est ici. [...] Une vie sans éducation, c'est pas une vie. Si j'étais éduqué, en arabe ou en français, je ne serais pas là. C'est après être venu ici que j'ai vu le manque d'éducation. J'ai pas regretté. Devant moi c'est la mort. Le temps que j'ai eu à passer ici, il n'y a pas eu beaucoup de souffrance contrairement à la brousse. Avec les études, mes enfants ne vont pas souffrir. Je ne regrette pas.»*



Encadré 6

Type 2a: Amadou, le commerce du bétail après les formations sans lendemain (Sahel burkinabé)

Amadou est un jeune Peul de 27 ans, ressortissant du Sahel burkinabé. Son père a quelques animaux (gros bétail et petits ruminants) qui ne partent pas en transhumance; il cultive et pratique l'orpaillage en cas de besoin. Son demi-frère est à Abidjan comme saisonnier *«On ne peut pas bouger sans avertir la famille. Il va revenir, il est parti chercher de l'argent. Quelqu'un du village, s'il gagne l'argent, il paye les vivres pour sa famille, il paye des animaux. Ce n'est pas pour construire des bâtiments. [...] Les animaux qu'il a payés pour lui, il peut les vendre pour lui s'il a un problème personnel en informant le vieux à titre informatif et le vieux peut vendre pour un problème familial.»* Enfant, Amadou conduisait les animaux de son père. Puis il a suivi une formation menuiserie dans le cadre d'un projet pendant 4 ans. *«Le projet voulait deux jeunes de chaque village. Au village, les gens sont réticents pour voir partir les enfants dans ce qu'ils ne connaissent pas, ils veulent qu'ils travaillent dans les champs et avec les bœufs. Les gens du village m'ont demandé, j'ai dit que j'étais intéressé. A l'époque, ce qui me motivait, c'était l'idée d'apprendre quelque chose, d'apprendre à lire, à écrire. Je n'avais pas fait l'école, juste un peu d'école coranique juste pour apprendre comment prier. Dans les familles peules en général on apprend le minimum pour la prière.»* Il a essayé de travailler comme menuisier au village, mais cela n'a pas marché. Il a alors suivi un programme de scolarisation en fulfulde-français toujours avec un projet pendant 5 ans. Il s'est ensuite formé pour enseigner en fulfulde, a enseigné pendant 2 ans, puis a arrêté car il ne gagnait rien. *«Tu te lèves, tu grandis, et tu ne fais rien pour ton papa: c'est pas bien.»* Il décide alors de rejoindre Ouagadougou où il avait fugué enfant. Amadou a d'abord vendu la viande grillée. Puis il est venu au marché à bétail *«J'ai trouvé plein de gens qui parlaient fulfulde.»* Il a commencé en vendant les moutons amenés au marché en déambulant en ville *«C'est une activité que tu peux faire quand tu ne connais personne, que tu viens de quitter le village.»* Après 4 ans, il s'est fait des connaissances et a pu demander à un commerçant de lui prêter de l'argent pour démarrer le commerce de bétail depuis les villes secondaires vers Ouagadougou. Jusqu'à ce qu'il ne fasse faillite suite à la perte par maladies d'animaux qu'il avait pris à crédit, Amadou rentrait cultiver au village car il avait alors de l'argent pour payer de la main d'œuvre et des intrants. Jusqu'à présent, Amadou n'a pas d'économies *«J'ai pas acheté d'animaux. S'il y a un problème au village, ils m'appellent, j'envoie l'argent, pour payer le mil, en cas de maladies, etc. J'envoie 35-50 000 Fcfa. A tout moment, je peux rentrer. Dieu seul sait ce que l'avenir nous réserve.»* Malgré les difficultés qu'il rencontre actuellement, Amadou ne compte pas retourner au village dans l'immédiat *«Si j'ai l'argent, je vais rester à Ouagadougou. Je vais construire des étages [rires]. Je suis là, mais j'ai d'autres idées. Le marché à bétail, c'est comme le marché de l'or, c'est aléatoire. Si je gagne l'argent, je vais ouvrir une boutique de vêtements. [moi] «Et la menuiserie?» Je n'ai même pas pensé à essayer. [...] Pour chercher l'argent, il faut la patience. Si c'est dans la précipitation, tu vas rester dans ton village à faire l'orpaillage.»*

Encadré 7

Type 5a: Abdulaye, l'école coranique, entre gestion des relations en transhumance et insertion en ville (Est du Burkina Faso)

Abdulaye a aujourd'hui 28 ans. Sa famille est installée dans la Kompienga, dans l'Est du Burkina Faso. Tous ses frères travaillent sur le troupeau familial qui part avec l'un d'entre eux en transhumance au Togo. Abdulaye n'a jamais travaillé avec les animaux, mais il est impliqué dans la conduite du troupeau. Formé au coran auprès d'un cheick reconnu avec lequel il a beaucoup voyagé pour servir de traducteur français/fulfulde, notamment dans les campements peuls au Bénin et au Togo, il dispose d'un réseau et d'une culture utiles pour régler les problèmes que ses frères peuvent rencontrer en transhumance *«Les problèmes, souvent les transhumants n'ont rien fait. Mais si les gens de la localité ont besoin de quelque chose, ils vont tuer un bœuf. Même si c'est un autre transhumant qui est allé gâter un champ, ils ne font pas la différence. Le premier qu'on voit c'est lui qu'on attaque. Y a tellement de problèmes, mes frères ne peuvent pas me parler de tout. Quand c'est trop dur, je pars. Comme moi je suis un peu dans la ville, et eux seulement dans l'élevage. En cas de problème, je peux servir de médiateur. J'ai des connaissances. Si un des frères doit faire la prison, je peux éviter»*. Abdulaye a grandi loin du campement, auprès d'un maître coranique qui était venu les visiter au campement et qu'il a souhaité suivre. Entre ses 10 et ses 14 ans, il a tenté l'aventure à Cotonou. S'il a pensé à ce moment-là retourner au campement avec ses parents? *«Je voulais retourner mais j'ai vu que ce qu'ils font, eux, et ce que je fais, moi, c'est différent»*. A 20 ans, il décide de quitter son cheick pour Ouagadougou *«Là-bas je ne faisais rien. Je me suis dit, 'Et après lui, qu'est-ce que je vais devenir? Je vais essayer de fonder ma propre famille'»*. Arrivé à Ouagadougou, Abdulaye a bénéficié de l'aide d'un commerçant qui venait souvent prendre les bénédictions chez son cheick pour le logement et ouvrir une boutique. La boutique a d'abord bien marché puisqu'Abdulaye a réussi à payer son mariage avec, à acheter un terrain dans la zone non lotie et à construire. Puis, il a fait faillite, victime d'un vol. Il aide aujourd'hui ce même commerçant dans sa boutique de bureautique en attendant de se refaire. Abdulaye, conscient de n'avoir jamais travaillé au campement, ne compte pas sur le troupeau familial pour l'aider dans ses activités en ville. *«Je ne sais pas si j'ai des animaux dans le troupeau, je n'ai jamais demandé. Je n'ai jamais travaillé là-bas, ce que j'ai c'est ce que j'ai gagné ici. Si tu n'es pas avec les animaux, c'est pas pour toi. Si tu te mets dans la tête que tu as ta part dans les animaux, ce n'est pas bon, mieux vaut chercher pour toi. Mes frères ont des animaux. Je n'ai pas cherché à comprendre comment le vieux a donné. [...] Si le papa donne tous les animaux [en pré-héritage], ça ne me dérange pas. Ce que je prie, c'est pour avoir ici. Les problèmes de famille, ce n'est pas des petits problèmes. S'il y a un problème, ce n'est pas quelque chose que tu vas amener au tribunal, donc c'est mieux de chercher pour toi»*.



Encadré 8

Type 4b: Oumarou, dans la «loterie de la scolarisation» de l'est du pays (Est du Burkina Faso)

Oumarou a 26 ans. Sa famille vit dans le Gourma. Oumarou est le premier de sa fratrie à être scolarisé. Il a en effet bénéficié de la création de l'école au village et fait partie de la première promotion scolaire. Seuls 2 jeunes ont eu le bac dans sa promotion, la plupart ayant abandonné autour du CE2. De sa promotion, il explique *«Aujourd'hui les filles sont mariées et les hommes sont pères de famille. Ils font l'élevage et l'agriculture. Beaucoup font le commerce de bétail dans les temps morts. Il y en a qui transhument vers le Bénin ou le Togo. Beaucoup partent vendre au Bénin ou au Niger. Beaucoup ont changé de village pour trouver un peu d'espace pour les animaux»*.

Ses deux frères aînés n'ont pas été scolarisés; ils s'occupent des animaux, l'un cultive et l'autre s'occupe du troupeau, Son jeune frère de 19 ans n'a pas non plus été scolarisé car *«il faut laisser quelqu'un pour les animaux» [ce à quoi un jeune proche de nous réagit en disant «c'est la loterie !»]*.

Oumarou a commencé l'école à 11 ans, après avoir travaillé comme berger sur le troupeau familial. Il a suivi son lycée dans une petite ville où, ne connaissant personne, il a dû louer une chambre. A Ouagadougou où il est venu pour faire ses études, il est passé par une agence pour trouver une chambre à louer car il ne connaissait personne en arrivant. Etudiant en 3ème année en philosophie, il souhaiterait poursuivre sur le master et ses parents sont prêts à vendre des animaux pour cela. Depuis qu'il est à Ouagadougou, il n'est rentré que deux fois au village *«Il faut 20 à 25000 pour le transport aller, et je n'ai pas grand-chose à faire là-bas. Comme aujourd'hui avec le téléphone portable tu peux appeler»*.

Au moment de l'insurrection de 2014, Oumarou était à Diapangou, une petite ville proche de Fada. *«Les gens du village ont mal vu de chasser un président, mais à Diapangou, il y a des fonctionnaires, des élèves»*.



Encadré 9

Type 6a: Djandé, «Rester à la maison, c'est toujours mieux. C'est parce qu'on n'a pas eu» (Sahel burkinabé)

Djandé est un jeune Peul de 25 ans. Depuis trois ans, il vit entre son village, dans la province de Dori, où il cultive le mil et le maïs avec ses frères, et Ouagadougou où il passe toute la saison fraîche. Son père et un de ses frères aînés achètent des petits ruminants dans les villages environnant pour les revendre sur le marché local; son autre frère aîné s'occupe de la dizaine de vaches du troupeau familial qu'il emmène en transhumance avec des animaux confiés jusqu'à Fada; lui et son frère cultivent le mil et le maïs; un de ses demi-frères enseigne le coran et part travailler en Côte d'Ivoire en saison sèche; son autre demi-frère travaille comme tablier saisonnier à Ouagadougou. Ses demi-frères ont reçu deux, trois vaches en pré-héritage, mais pas lui, car *«les animaux sont peu nombreux. Au village, les agriculteurs ont pris toutes les terres, il n'y a plus d'espace pour le pâturage, l'élevage ne donne plus. Je ne suis pas allé à l'école, je n'ai pas de formation, donc j'ai décidé de venir à Ouagadougou. Au début c'était très difficile, des fois je ne gagne même pas de quoi déjeuner, par la grâce de Dieu maintenant j'ai mon tablier»*. Djandé n'a jamais conduit les animaux. Avant de commencer à venir à Ouagadougou comme saisonnier, Djandé étudiait le coran. La première fois qu'il est parti, son père lui a donné de quoi payé son transport. Il est venu à Ouagadougou, «parce que c'est la capitale», sans connaissance préalable. Il a d'abord dormi à la gare routière, puis dans la mosquée peule du quartier – *«Ici, c'est la zone des Peuls. On parle tous fulfulde. La mosquée, tout le monde peut dormir, c'est ouvert»* - où il a rencontré un peul qui lui a proposé une chambre partagée à louer. Un Peul, vigile dans la pharmacie située en face de son tablier, lui a proposé un emploi de vigile. Il est rémunéré 30 000 Fcfa/mois, et la nuit, il reprend son activité de tablier. Il économise peu: *«Il faut envoyer à tout moment au village car les gens ont faim. Si je gagne, il faut que j'envoie, eux achètent les céréales. Je connais dans quelle condition je les ai laissés, j'envoie dès que j'ai. L'an dernier, après le transport, il me restait 2500 au retour»*. Au village, lui et ses frères ont *«le même grenier avec les parents»* et *«il n'y a pas d'argent à partager»*. Si Djandé se rappelle que *«ça me faisait plaisir de partir, c'est normal»*, il dit aussi que *«toujours si je voyage, l'intérêt c'est de revenir pour l'hivernage»* et que *«rester à la maison, c'est toujours mieux. C'est parce qu'on n'a pas eu...»*. Il aimerait pourtant pouvoir s'installer à Ouagadougou *«J'ai remarqué qu'ici, les choses sont plus faciles qu'au village. Si tu fais des économies, tu peux payer un terrain dans une zone non viabilisée et plus tard, ce sera viabilisé avec le courant et l'eau alors qu'au village il n'y a pas tout ça. Si à un moment donné, j'ai des économies et que j'ai ma propre maison, ça enlèvera le prix du loyer et je pourrai faire venir le vieux ici. Au village, l'agriculture ça ne donne pas. Les Peuls avaient des bœufs, maintenant il n'y a plus de pâturage, il y a trop de problèmes, les bœufs vont tous être vendus, ça va finir»*. Djandé ne connaît aucun dispositif de l'État qui pourrait aider les jeunes comme lui. Quand on lui demande malgré tout ce que l'État pourrait faire pour eux, il répond *«La seule façon, c'est de donner l'argent pour que tu fasses ton petit projet. Mais je sais que ça le gouvernement ne le fera pas. [...] Peut-être une autre façon, à part l'appui financier, c'est de donner un terrain à Ouagadougou et des vivres au village, pour pouvoir faire venir la famille ici»*.

DES JEUNES EN QUÊTE D'UN STATUT D'ADULTE ET DE CITOYEN POUR EUX ET LEURS COMMUNAUTÉS

Les mobilités au cœur du nécessaire renouvellement des parcours d'accès à l'âge adulte

Les parcours d'accès au statut adulte dans les sociétés pastorales connaissent des changements importants, en lien avec les changements structurels que connaissent les espaces ruraux et pastoraux. Ces changements structurels reconfigurent les organisations familiales. Au Tchad, les changements en cours ne remettent en cause ni la base pastorale ni les relations de solidarité entre générations, à l'exception des sociétés mbororo. Au Burkina Faso, les sociétés pastorales font face à une crise pastorale complexe, aux dimensions à la fois externes (le foncier) et internes (la crise des modes de redistribution intergénérationnels).

Dans ce contexte, l'accès au statut d'adulte ne passe plus uniquement par la pratique de l'élevage et les transferts de droits sur le bétail. Il reste néanmoins étroitement lié à l'économie pastorale familiale et en particulier au rôle, maintenu, de protection sociale du troupeau familial. Ainsi, ce que les jeunes remettent en cause dans leurs relations aux aînés, ce n'est pas tant la gestion centralisée du troupeau que ce qu'elle implique en termes de droit à la parole qui reste monopolisé par le père de famille.

Les mobilités des jeunes hors du campement, devenues structurelles, sont au cœur de la recherche, rendue nécessaire par les changements structurels, de nouvelles formes d'accès au statut d'adulte. Pour les jeunes, l'enjeu à travers elles est de se dégager des marges de manœuvre pour gagner leur autonomie en dehors du troupeau familial, tout en contribuant à la sécurisation de l'économie de la famille, qui reste une condition pour se voir reconnaître un statut d'adulte. Lorsque le père refuse de dégager cette marge de manœuvre à son fils, reste l'option de la «fugue». L'orpaillage et le salariat agricole et pastoral dans la sous-région sont sans doute aujourd'hui les principales formes de mobilité des jeunes gens. Mais la ville joue aussi un rôle structurant dans ces nouveaux parcours d'accès au statut d'adulte.

Au Tchad comme au Burkina Faso, le contexte sécuritaire (violences des groupes armés, réponse répressive des États) fait porter des risques sur les mobilités des jeunes gens et, à travers elles, sur les parcours d'insertion sociale, économique et politique de toute une génération.

La place des villes dans les nouveaux parcours d'accès au statut d'adulte

Dans de nombreuses sociétés pastorales, la ville n'est plus le lieu que l'on fuit. Ce rapport nouveau à la ville est souvent réduit à un attrait pour la «modernité» que symboliseraient le téléphone portable et la moto. Moto comme téléphone portable sont pourtant bien plus qu'un simple attribut de la modernité, ils jouent un rôle social dans les familles et les communautés qui témoignent de changements socio-économiques profonds, en partie recherchés par les familles. L'intégration aux milieux urbains fait ainsi partie de la réponse que les sociétés pastorales cherchent à donner aux contradictions créées par les changements structurels au sein de l'organisation sociale familiale autrefois fondée prioritairement sur les transferts de droits sur le bétail.

Le commerce du bétail

Le commerce du bétail, en forte croissance dans les deux pays, est au cœur de ces nouvelles connexions des campements aux villes et structure désormais les économies familiales et les trajectoires des jeunes hommes. Au Burkina Faso, dans la plupart des familles, des jeunes pratiquent la collecte de bétail pour la revente sur les marchés environnants. Le marché est aussi un lieu où les enfants cherchent à commencer à gagner de quoi se dégager une marge de manœuvre pour la suite. Les expériences réussies débouchent sur l'installation dans une ville secondaire. Les dynamiques de migration de la jeunesse pastorale burkinabé suivent depuis longtemps les routes du commerce du bétail. Dans le Sud-Ouest du pays en particulier, les familles sont dispersées entre différents lieux (villages, campements, villes secondaires et principales du pays et des pays voisins) et pratiquent des activités diversifiées et complémentaires. Au Tchad, le convoyage des animaux de leurs parents sur les marchés à bétail conduit les jeunes à fréquenter très tôt les milieux urbains, en particulier les villes moyennes et petites, et le commerce du bétail prend une importance croissante dans les trajectoires des jeunes. Les cas de réussite débouchent sur une installation en ville d'anciens éleveurs devenus commerçants qui maintiennent des liens forts avec les campements, en confiant des animaux et en faisant venir des enfants et des jeunes des campements pour qu'ils les aident dans leurs activités et/ou pour les scolariser. Le commerce (du bétail) constitue ainsi le principal moteur de la scolarisation et de l'insertion en ville. C'est moins vrai au Burkina Faso où les enfants ont accès à l'école au village.

L'activité commerciale, stratégique pour la diversification des activités économiques des familles pastorales et pour l'autonomisation des cadets sociaux, traverse actuellement une crise profonde dans les deux pays due aux risques de circulation et d'approvisionnement des marchés. Cela pose un problème majeur pour l'insertion des jeunes et la capacité des familles à assurer leur reproduction sociale et économique.

L'éducation

L'éducation est l'autre moteur de ces nouvelles connexions à la ville. L'école coranique en ville est vue par les parents comme une réponse à l'impossibilité d'insérer l'ensemble des jeunes hommes par l'élevage. Elle joue un rôle structurant dans les trajectoires des jeunes hommes en favorisant l'insertion dans les réseaux communautaires urbains. Au Burkina Faso, les familles pastorales font preuve d'un intérêt croissant pour la scolarisation de leurs enfants, vue comme le moyen de diversifier leurs économies, d'améliorer leur accès aux institutions de l'État et de l'aide internationale pour sécuriser leur accès au foncier et accéder aux services de base. Au Tchad, la scolarisation reste très dépendante de la présence d'un parent en ville, fonctionnaire ou plus souvent une personne ayant réussi dans le commerce du bétail.

La paupérisation

Dans les familles les plus paupérisées, la ville devient l'unique horizon de certains jeunes. Au Burkina Faso, les mobilités urbaines sont devenues essentielles à la sécurisation de l'économie familiale, sans pour autant souvent permettre l'autonomisation des jeunes. Au Tchad, les jeunes issus des milieux pastoraux se reportent sur les villes après les échecs des parcours migratoires dans les campements et l'orpaillage, souvent sans perspectives.

Les mobilités urbaines contribuent à construire de nouvelles formes d'appartenance

L'intégration aux milieux urbains transforme profondément les identités, les visions et les visées politiques.

Au Burkina Faso, les jeunes migrants sont confrontés d'une manière ou d'une autre, et de façon beaucoup plus étroite pour les étudiants, aux associations d'intellectuels peuls. En donnant un espace aux discours de victimisation des Peuls, ces associations jouent un rôle dans la construction d'un sentiment d'appartenance chez des jeunes qui trouvent dans l'ethnie un registre d'explication à leur exclusion. Mais la ville est aussi le lieu où les jeunes font l'expérience du service public, de la vie associative et de l'engagement militant. Les jeunes pasteurs ayant migré en ville ont, comme les autres jeunes urbains, participé activement à l'insurrection populaire de 2014, devenue pour ces jeunes un référent identitaire, un marqueur de leur sentiment d'appartenance à la communauté nationale, une expérience fondatrice de la citoyenneté.

Au Tchad, les jeunes migrants issus des milieux pastoraux font l'expérience en ville de nouvelles relations aux autres groupes ethniques, différentes de celles, souvent conflictuelles, qu'ils vivent dans les campagnes. Ces jeunes portent un intérêt marqué aux offres de «cours du soir» en français. Ils en parlent avec une certaine fierté, comme si ces cours venaient d'une certaine manière actualiser une identité nouvelle d'urbain et de citoyen (liens avec les autres groupes ethniques, accès à la scolarisation vue comme une condition pour faire valoir ses droits).

Les parcours des jeunes témoignent de la nécessité pour les familles pastorales de 1) combiner mobilité pastorale et ancrage territorial et 2) pouvoir exercer leur citoyenneté

Deux types de discours, portés parfois par les mêmes acteurs, coexistent. Pour certains, l'enjeu résiderait dans le maintien des jeunes dans les campements et dans la sécurisation des systèmes pastoraux, qui suppose en particulier de développer l'accès aux services de base dans les campements. Pour d'autres, l'enjeu serait dans la sédentarisation des systèmes pastoraux vue comme une condition d'accès à la citoyenneté, aux droits et institutions y afférant (scolarisation, représentation dans les instances de pouvoir, etc). En fait, les familles pastorales ont aujourd'hui autant besoin de mobilité pastorale que d'ancrage territorial, qui n'est pas synonyme de sédentarisation des systèmes pastoraux.

Dès lors que les situations sont pensées à l'échelle des familles et des communautés et non seulement à l'échelle des individus, l'opposition entre ancrage urbain et mobilité pastorale disparaît. En s'insérant en ville, les jeunes n'abandonnent pas l'élevage, ils jouent un rôle nouveau dans les économies pastorales. S'il est vrai que ces jeunes ne travailleront plus dans l'élevage, ils continueront dans la plupart des cas à entretenir leur appartenance à la famille élargie et au groupe, par des transferts de liquidité, des échanges d'informations, ou encore l'accueil des parents du campement. Les urbains font le pont entre les campements et les villes, qui sont aussi les lieux où les institutions de l'État et de l'aide internationale sont plus accessibles. L'accès à ces institutions pour les mieux insérés des jeunes permet en retour d'améliorer la sécurisation de l'accès aux ressources pastorales et aux services de base, et plus généralement, la reconnaissance des droits. Au Tchad, une tendance à la

fixation d'une partie de la famille s'observe aujourd'hui en région sahélienne, sans nécessairement modifier l'amplitude des mobilités animales. S'expliquant en grande partie par des enjeux fonciers, ces processus de fixation sont façonnés par les activités liées au commerce des produits pastoraux. Ces processus modifient le rapport à la scolarisation et aux institutions de l'État, perçues désormais comme devant permettre de sécuriser les mobilités pastorales. De fortes incertitudes planent toutefois sur le devenir de ces familles tant est forte la précarité de l'économie urbaine.

Au Burkina Faso, du fait du caractère structurant de la mobilité et de la migration pastorale dans leur économie et leur société, les Peuls entretiennent un rapport complexe à la citoyenneté et à l'identité nationale. Pour les populations dites agricoles et sédentaires, ils restent de perpétuels nomades errants. Or les Peuls ont aujourd'hui tout autant besoin de maintenir une mobilité et une logique de migration que d'assurer un ancrage territorial dans les villages et les villes du Burkina Faso, pour intensifier une partie de la production d'élevage, diversifier les économies familiales (via le commerce du bétail, la scolarisation et l'apprentissage) et faire valoir leurs droits, notamment foncier, dans les instances de pouvoir locales et nationales.

Il ne s'agit donc pas tant d'opposer deux jeunesses, une jeunesse rurale et une jeunesse urbaine, mais de penser des jeunesses interconnectées. Les situations des jeunes qui restent dans les campements et celles des jeunes qui migrent et qui ne retourneront pas au campement, mais qui vont jouer un rôle dans l'élevage, sont très différentes et nécessitent des dispositifs publics spécifiques. Mais elles ne peuvent être pensées indépendamment.

Partie 3

Le contexte institutionnel d'insertion des jeunes issus des populations pastorales: perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique

LES MIGRATIONS URBAINES DES JEUNES PASTEURS, UN ENJEU PUBLIC ENCORE MAL IDENTIFIÉ

Des facteurs de migration et des trajectoires de jeunes encore mal connus des acteurs publics

Dans les deux pays, les acteurs publics de la formation professionnelle et de l'insertion ne distinguent pas les jeunes issus des milieux pastoraux des autres migrants ruraux et ont une connaissance limitée des mobilités des jeunes rurales comme des facteurs de ces mobilités. La difficulté à construire un débat et une action publique autour des migrations des jeunes d'origine pastorale s'explique et se traduit tout à la fois par:

- Le manque de données empiriques et/ou statistiques sur la jeunesse pastorale et sur le rôle des migrations dans leur parcours d'insertion, entraînant une divergence de vues sur l'ampleur du phénomène.
- La faible coordination inter sectorielle nationale, qui laisse la jeunesse rurale (a fortiori pastorale) dans l'angle mort de l'action publique, entre sécurisation des productions pastorales et soutien à la jeunesse urbaine diplômée et/ou vulnérable.
- La focalisation de l'agenda des États et de leurs principaux partenaires techniques et financiers (PTF) sur l'emploi des jeunes, les migrations internationales et la sécurité, qui néglige les transformations rurales et les nouvelles connexions rural-urbain.

Au Tchad, des engagements politiques sont pris en faveur de la jeunesse tchadienne (à travers notamment la formulation de politiques publiques dédiées à cette jeunesse), mais ils ne se traduisent pas encore par des actions de grande envergure des acteurs publics ou de leurs PTF. La question de la jeunesse pastorale, son insertion et son avenir au sein de la société tchadienne n'a pas encore émergé comme un enjeu de politique publique ou d'aide au développement.

Au Burkina Faso, en revanche, la situation sécuritaire du pays et la diffusion de rhétoriques reliant étroitement mouvements rebelles et jeunes pastorales relancent l'attention des pouvoirs publics et des institutions de l'aide au développement sur cette problématique de la jeunesse, dans la continuité de l'insurrection populaire de 2014 qui a favorisé la prise en compte de la question dans les agendas politiques du gouvernement.

Ces différences de perceptions de la jeunesse pastorale s'expliquent aussi en partie par les situations différentes des sociétés pastorales dans les deux pays:

- Au Tchad, la base pastorale et les relations de solidarité entre générations n'est pas remise en cause (à l'exception des mbororo) et les sociétés pastorales ne sont pas en crise.
- Au Burkina Faso, les sociétés pastorales font en revanche face à une crise pastorale complexe, aux dimensions à la fois externes (foncier) et internes (crise des modes de redistribution intergénérationnels).

La jeunesse ne serait rendue visible que lorsqu'elle devient objet de controverses dans l'espace public ou de perturbations de l'ordre public (lorsqu'elle «fait crise»).

Les facteurs de migration sont mieux perçus par les organisations professionnelles de l'élevage (OPE) et les organisations de la société civile (OSC) des deux pays. Selon ces acteurs, l'analyse des mobilités des jeunes pasteurs porte principalement sur les facteurs suivants: (i) Au Tchad, la forte vulnérabilité économique des jeunes pasteurs et l'inégalité d'accès au bétail, ainsi que l'attrait de la modernité, en lien avec la proximité des villes: l'«appétit» des jeunes pour le téléphone portable ou la motocyclette, cité par un grand nombre de nos interlocuteurs, illustre bien ce fantasme de la modernité tout comme il masque d'autres formes de changements plus structurels des économies pastorales mais moins visibles au sein de ces sociétés. (ii) Au Burkina Faso, la crise de gouvernance des territoires ruraux qui se traduit par une crise diffuse de la circulation intrafamiliale du bétail, limite l'autonomisation et le pouvoir décisionnel des jeunes et accentue les tensions intergénérationnelles. Le contexte de violence généralisée aggrave la crise et démultiplie ces dynamiques.

Des perceptions négatives des mobilités des jeunes pasteurs qui masquent des changements structurels au sein des économies pastorales...

Les migrations urbaines des jeunes ruraux (et notamment pasteurs) sont souvent interprétées comme des stratégies individuelles de recherche d'autonomisation, sans référence aux changements structurels au sein des sociétés pastorales qui modifient les processus d'autonomisation des jeunes et l'organisation économique familiale. Elles sont vues comme un déracinement individuel sans possibilité de retour, aux conséquences principalement négatives, aussi bien en ville (risques sociaux dans des milieux urbains perçus comme déjà saturés au Burkina Faso) qu'en milieu rural (perte de main d'œuvre et vieillissement des instances de représentation professionnelle compromettant la reproduction sociale et économique des systèmes de production pastoraux).

Les représentants des organisations de la société civile au Burkina Faso avancent comme une solution possible aux discriminations et aux abus dont les pasteurs sont victimes le renouvellement du rapport à l'État et à ses représentants en milieu rural. Cela passerait, d'une part, par une prise de conscience par les autorités publiques des racines profondes de la crise de légitimité qui touche les institutions nationales et par la mise en œuvre de mesures susceptibles d'en traiter les causes. De l'autre, ces acteurs de la société civile revendiquent la centralité de la question de la citoyenneté pour sortir de l'impasse actuelle et engendrer des changements significatifs. Ainsi l'acquisition de papiers d'identité, la scolarisation des enfants, la participation aux élections et l'implication directe dans les conseils municipaux sont identifiés comme les principaux leviers pour trouver une solution à ce qui est perçu comme une question nationale, à ne pas ethniciser, d'égalité entre différentes catégories de citoyens, urbains-ruraux, agriculteurs-éleveurs, et de gouvernance équitable et inclusive des différentes activités économiques et professionnelles. Ces organisations permettent

ainsi d'élargir le débat au-delà des questions d'emploi et de formation professionnelle, pour envisager l'avenir des jeunes rurales et pastorales sous l'angle des droits des citoyens et des travailleurs, de participation à la vie publique, d'équité vis-à-vis des lois, d'accès aux moyens de production.

... Et rendent plus difficile la conception de politiques adaptées

Les solutions politiques couramment envisagées par les acteurs publics sont en décalage par rapport aux réalités: (i) Retenir les jeunes sur place en les «occupant»: il s'agit alors d'identifier les moyens d'aider les jeunes à «rester» dans leurs milieux, par l'accompagnement de la diversification de leurs activités et le développement des services de base dans les campements (éducation, santé); (ii) sédentariser les populations nomades, pour faciliter l'accès aux services: cette perspective de sédentarisation, récurrente en dépit des échecs démontrés historiquement, se heurte non seulement aux contraintes fondamentales des systèmes pastoraux mais aussi aux faiblesses des dispositifs de formation professionnelle et d'accompagnement à l'insertion (en termes d'accès, de qualité, de structuration et de cohérence des actions développées par divers ministères sectoriels).

DISPOSITIFS ET STRATÉGIES D'ACTION PUBLIQUE: LA PROBLÉMATIQUE DES MIGRATIONS URBAINES DES JEUNES PASTEURS FAIT-ELLE «ACTION PUBLIQUE»?

Dans un contexte de déficit structurel en services publics ...

L'accès à l'éducation, depuis l'éducation de base jusqu'à l'enseignement supérieur, constitue un élément déterminant des parcours d'insertion. Dans les deux pays, des actions significatives ont été engagées en matière de formation, de promotion de l'emploi ou d'amélioration de l'employabilité des jeunes. Néanmoins ces avancées connaissent encore des résultats peu probants. Le système éducatif tchadien est caractérisé par des dysfonctionnements profonds, depuis l'école primaire jusqu'à l'Université. Au Burkina Faso, le système éducatif est mieux structuré et plus accessible. Les jeunes font l'expérience, insatisfaisante parce que trop partielle, du service public depuis le village jusqu'au collège, au lycée et à l'Université qui les conduisent en ville.

Dans les deux pays, les systèmes de formation sont en décalage avec les réalités économiques et ne répondent pas aux aspirations et aux besoins des jeunes, en particulier en milieu rural. Par ailleurs l'offre de formation reste centralisée dans les grandes villes et les contraintes d'accès sont fortes (frais de scolarité, niveau scolaire préalable attendu, filières de formation proposées, maillage du territoire, etc.). Ces éléments constituent des barrières importantes à l'inclusion des jeunes rurales dans les programmes de formation, y compris quand les jeunes sont déjà en ville.

Par ailleurs, dans les deux pays on constate l'absence de cohérence des politiques publiques dans l'ensemble des secteurs touchant les questions de formation et d'in-

Encadré 10

Définition «Action publique»

«La manière dont une société construit et qualifie des problèmes collectifs, élabore des réponses, des contenus et des processus pour les traiter. L'accent est mis sur la société plus largement, non pas sur la seule sphère institutionnelle de l'État» (Thoenig, 2005).

sersion des jeunes et le manque, le plus souvent, d'une coordination entre des politiques sectorielles qui dépendent de plusieurs ministères ainsi qu'avec les interventions des bailleurs de fonds.

Les dispositifs d'accompagnement à l'insertion, économique ou sociale, sont inexistantes, en dehors de quelques initiatives développées dans les zones urbaines à destination des jeunes vulnérables (par exemple: enfants des rues, orphelins, enfants déscolarisés, femmes battues, etc.). Au Tchad, des expérimentations sont testées par des Organisations Non Gouvernementales internationales¹. Au Burkina Faso, des services d'accompagnement à l'insertion sociale existent (6 centres d'accueil d'urgence gérés par le Ministère de la promotion de la femme, de la solidarité nationale et de la famille) mais ils manquent cruellement de moyens de fonctionnement et ciblent plus spécifiquement des populations très vulnérables.

La viabilisation des quartiers informels (accès à l'eau, à l'électricité, sécurisation foncière) est considérée comme un service public significatif par les jeunes qui s'installent d'abord dans ces quartiers en périphérie. Les jeunes du Burkina Faso expriment très clairement ce souci.

... le rôle des institutions communautaires, associatives et privées dans les parcours d'insertion urbaine est déterminant

Dans les deux pays, les institutions familiales, communautaires, associatives ou privées jouent un rôle déterminant dans les parcours d'insertion des jeunes. Au Tchad, les institutions communautaires telles que les califats et le tutorat ont un rôle particulièrement fort dans l'insertion des jeunes en ville: les jeunes tentent de négocier leur insertion en ville en puisant dans les solidarités familiales et communautaires qui structurent les sociétés pastorales (tutorat des enfants du campement pour la scolarisation et la formation au commerce en ville, rôle des chefferies coutumières dans l'accueil en ville dans un contexte où l'État ne parvient pas à assurer sa fonction de délivrance de services publics).

«Je suis venu dans la capitale depuis 42 ans. Je suis venu comme commerçant de bétail. Je suis le représentant des jeunes Missirie quand ils viennent à la capitale, ceux qui viennent comme aventurier, ceux qui envoient de l'argent au campement. Moi aussi je suis fils de nomade, je les connais tous. Quand ils ont besoin d'argent, je leur donne un peu pour le transport et la ration alimentaire. [...] Les jeunes qui viennent ici, certains je les connais, d'autres pas. Ils viennent avec leur nom, ça suffit, ils me connaissent, ça suffit. S'il arrive, je lui souhaite bienvenu, s'il souhaite voyager, je lui souhaite bon voyage s'il n'a pas de mauvaises idées. Je leur rends service pour les cartes d'identité, pour les passeports en leur disant où aller. Ils payent avec leur propre argent. Certains sont de passage et je les aide de ma propre poche.» (Chef de race Arabe Missirie, env. 75 ans, N'Djamena, octobre 2018).

¹ C'est le cas par exemple de l'ONG ESSOR qui a développé des Bureaux d'information et d'orientation sociale et professionnelle et des Centres d'Information et d'Orientation à destination de jeunes vulnérables de la ville de Bongor (Mayo-Kebbi).

Au Burkina Faso, les solidarités familiales et communautaires apparaissent en regard peu développées. Les jeunes ont plus l'opportunité de faire l'expérience, certes insatisfaisante parce que trop partielle, du service public de l'éducation (bourses pour les études supérieures, maillage territoriales des institutions fonctionnelles du secondaire et du supérieur). L'offre privée de logement et de formation professionnelle est aussi plus développée. Au Tchad, l'offre privée porte principalement sur les «cours du soir». Ces derniers sont très prisés par les jeunes qui envisagent leur avenir en ville et éprouvent le besoin d'acquérir des compétences de base (écriture, lecture, calcul) et diversifier leurs réseaux au-delà de la communauté d'origine à travers la maîtrise du français.

Par ailleurs, les associations de quartier et les organisations de la société civile (associations d'étudiants, de ressortissants, de promotion de la culture Peul et de la jeunesse, d'enseignement religieux, d'entraide autour des marchés à bétail, etc.) se saisissent de la question malgré leurs moyens limités et le caractère très localisé de leurs activités. Elles offrent aux jeunes des services de base particulièrement utiles: logement d'urgence, nourriture, mise en réseau de ressortissants, orientation (travail), parrainage et accueil d'étudiants.

«L'association, c'est un cadre de rencontre entre la communauté peule. On fait des missions de sensibilisation: il y a trop de conflits agriculteurs-éleveurs mais ce n'est pas un problème d'activité, c'est un problème d'ethnie. Donc il faut de la sensibilisation pour bien garder le bétail. Il faut la sédentarisation. Pour la sédentarisation, il faut la propriété foncière et la scolarisation des enfants pour que ça change.» (Ressortissant peul du Yagha, étudiant à Ouagadougou, 27 ans, déc. 2018).

«On a créé l'association car on a vu notre souffrance. On a des diplômes mais on n'a pas d'aînés pour nous aider, donc on cherche à s'entraider. La vie d'aujourd'hui, si tu ne t'associes pas, ça ne peut pas marcher. Même pour les connaissances, pour se connaître entre nous, jeunes Peuls, ça nous permet de nous connaître. Ça nous aide aussi pour savoir comment gérer, comment envoyer les enfants à l'école, comment les éduquer.» (Jeune Peul du Chari Baguirmi, commerçant de produits vétérinaires à N'Djamena, 28 ans, oct. 2018)

Dans les deux pays, les écoles coraniques apparaissent à la fois comme un lieu d'acquisition des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à l'intégration sociale future, et comme des lieux où se tissent des réseaux informels dans les communautés de marchands, d'artisans et de petits entrepreneurs.

Des expérimentations pertinentes mais localisées d'appui à la jeunesse pastorale portées par les projets d'aide au développement

Dans les deux pays, des expérimentations de programmes d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes en milieu pastoral existent. C'est le cas par exemple du Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) – composante 4 (Banque Mondiale) avec la mise en place de formations et le financement d'activités génératrices de revenus (AGR) ou encore du Projet de renforcement de

l'élevage pastoral (PREPAS - coopération suisse au Tchad) avec le développement d'AGR pour les femmes et la mise en place de formations pour les jeunes (par ex. auxiliaires d'élevage).

Ces projets font de l'employabilité des jeunes un objectif important, toutefois, les fonds consacrés à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat des jeunes dans ces projets demeurent faibles. De même, un objectif d'emploi des jeunes est défini dans le Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR) au Tchad, mais sans que cela ne corresponde à des actions précises et définies d'accompagnement des jeunes. En matière d'accès des pasteurs à l'éducation scolaire de base et à une formation professionnelle en milieu pastoral, le Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières (PREPP), actuellement suspendu, présente également des éléments d'innovation tels que la multi-localisation du dispositif et la prise en compte de la mobilité, les méthodes adaptées aux caractéristiques des bénéficiaires. D'autres projets d'ampleurs diverses (des micro-projets associatifs aux projets de sécurité alimentaire et de développement de filières) offrent aux jeunes des opportunités de formation professionnelle dans des domaines jugés porteurs, tels que notamment la transformation des productions agricoles et pastorales.

Au Tchad, des projets expérimentent par ailleurs l'accès aux services de base en milieu nomade (santé et éducation): c'est le cas avec la mise en place de centres de services de base dans le cadre du projet d'infrastructures rurales, pastorales et de transhumance (PIRPT) de la BAD ou encore de l'expérimentation d'actions pilotes d'éducation nomade dans le cadre du projet PASTOR-UE/AFD /État Tchadien.

De manière générale, le caractère ponctuel de ces activités, leur manque de coordination, leur dépendance à des financements extérieurs, ainsi que leur faible implication dans le financement et le suivi des projets d'installation des jeunes sont autant de facteurs qui en limitent l'impact sur la jeunesse.

Partie 4

Conclusion

REPENSER LES MOBILITÉS DES JEUNES ET LES CONDITIONS DE LEUR ACCÈS À L'ÂGE ADULTE

Les parcours d'accès au statut d'adulte dans les sociétés pastorales évoluent, en lien avec les changements structurels que connaissent les espaces ruraux et pastoraux et les transformations des organisations familiales. L'accès au statut d'adulte ne passe plus uniquement par la pratique de l'élevage, tout en restant étroitement liée à l'économie familiale qui reste, elle, fondée sur l'élevage. Les mobilités des jeunes hors du campement, devenues structurelles, sont au cœur de cette recherche de nouvelles formes d'accès au statut d'adulte.

Les jeunes n'aspirent pas massivement à quitter le mode de vie pastoral pour un mode de vie plus urbain: les aspirations des jeunes à la ville sont plus le produit que la cause des départs des campements. Le parcours migratoire se construit dans un faisceau de contraintes et de ressources inégal selon les jeunes; le champ des possibles s'ouvre et se referme au gré du parcours migratoire. Plutôt que de focaliser l'attention sur la décision de «partir du campement», l'action publique devrait ainsi porter sur les «parcours» qui s'inscrivent dans la durée et dans différentes configurations de lieux, à l'opposé des schémas de pensée qui opposent «migration choisie» et «migration subie/ de détresse».

ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS PLUTÔT QUE LES ENDIGUER

Les mobilités sont des processus complexes porteurs de risques, d'autant plus aigus qu'aucun dispositif de gouvernance ne les accompagne, pire qu'elles sont gérées de manière répressive. Mais elles sont aussi porteuses d'opportunités. Reconnaître que les mobilités des jeunes correspondent à des changements structurels des systèmes de production, susceptibles d'apporter des transformations positives des systèmes d'élevage lorsque les jeunes migrants maintiennent les liens avec la famille et la communauté d'origine, invite à porter un autre regard sur ces mobilités. Les politiques publiques ne peuvent pas se focaliser sur la décision du départ, sur l'objectif d'empêcher les départs, il s'agit d'accompagner les mobilités et les parcours.

REPENSER LES CONNEXIONS DES VILLES AUX CAMPEMENTS AU SEIN DES ÉCONOMIES PASTORALES

Les migrations vers la ville ne sont pas uniquement le fait des jeunes des familles pastorales paupérisées, même si ces situations sont réelles et méritent un accompagnement spécifique. Considérer que les jeunes sont «perdus pour l'élevage» parce qu'ils ne reviennent pas travailler au campement après plusieurs années passées en ville, c'est masquer le rôle que jouent les jeunes insérés en ville dans l'économie pastorale. En faisant le pont entre les campements et les villes, qui sont aussi les lieux où les institutions de l'État et de l'aide sont plus accessibles, ces jeunes contribuent en retour à améliorer la sécurisation de l'accès aux ressources pastorales et de l'accès aux services de base.

PENSER LES JEUNES NON SEULEMENT COMME DES TRAVAILLEURS MAIS AUSSI COMME DES CITOYENS

Les familles pastorales, et les jeunes générations en particulier, sont à la recherche d'une nouvelle forme de rapport à l'État dont témoignent les mobilités des jeunes. Elles ont besoin de se voir reconnaître le droit à allier mobilité pastorale et ancrage urbain et national. Cela suppose de reconnaître à ces jeunes un ensemble de droits civils, et notamment le droit à la mobilité. Les violences des groupes armés et les réponses qu'y apportent les États et leurs partenaires mettent aujourd'hui à mal ces mobilités, hypothéquant l'insertion sociale, économique et politique de toute une génération et nourrissant un sentiment diffus de peur et de déni de citoyenneté. Cela suppose également de remettre en cause l'idée selon laquelle «les départs des jeunes des campements provoqueraient une crise de l'élevage». Une telle idée revient à ne considérer les jeunes que comme travailleurs alors que c'est aussi comme citoyens prenant part à la vie publique qu'ils sont «utiles» pour leurs familles et leurs groupes socioculturels.

ACCOMPAGNER LA JEUNESSE PASTORALE EN RÉFÉRENCE AUX DYNAMIQUES PASTORALES: AXES D'INTERVENTION

Accompagner ces connexions qui sont au cœur des changements structurels en cours dans les économies pastorales suppose: 1) reconnaître la place du pastoralisme dans les territoires et dans les politiques agricoles; 2) étendre les services publics de base et en particulier l'accès à l'éducation aux milieux ruraux; 3) développer de nouvelles formes d'accompagnement. Développer l'offre publique d'éducation non formelle dans les villes; permettre aux enfants des écoles coraniques d'accéder à une offre d'éducation et de formation professionnelle; penser le développement du commerce du bétail en lien avec les enjeux d'insertion des jeunes générations; ou encore soutenir l'accès des jeunes issus des milieux pastoraux à la citoyenneté sont autant d'axes à explorer.

CONSTRUIRE UNE ACTION PUBLIQUE SUR LA JEUNESSE PASTORALE

Les positionnements des acteurs correspondent à différentes facettes d'une réalité complexe interprétée à partir des pratiques et des institutions d'appartenance. Mises en relation et partagées entre secteurs et acteurs, ces différentes perceptions et visions peuvent fournir une base utile pour repenser les mobilités des jeunes pastorales comme une question d'action publique à part entière.

